

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2022-257
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : FINANCES
LOCALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Sous matière :
DECISIONS
BUDGETAIRES

Séance du Conseil Municipal du jeudi 1 décembre 2022
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

**OBJET :
AUTORISATION
D'ENGAGEMENT
D'INVESTIS-
SEMENT VILLE**

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE,
Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Denis BOUILLEUX, Élisabeth
ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal
BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Bruno
PERLES, Prércillia GRANIER, Karole CAFFIER, Gérard
MONDRAGON

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 25
NOVEMBRE 2022

Formant la majorité des membres en exercice

AFFICHAGE EN DATE
DU : 25 NOVEMBRE 2022

Procurations :
Marie-Claude BOURREL Donne procuration à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,
Régine SURRE Donne procuration à Javier DE LA CASA,
Agnès SOULIER Donne procuration à Élisabeth ESCAFRE,
Delphine SANTINI Donne procuration à Prércillia GRANIER,
Audrey GAIANI Donne procuration à Brigitte BATIGNE,
Adrien ROUZAUD Donne procuration à Denis BOUILLEUX,

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU 13 DÉC. 2022

Absents excusés :
Martine LACOMBE, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL,

Secrétaire : Madame Élisabeth ESCAFRE

Vu l'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que jusqu'au vote du budget, le Maire peut, sur l'autorisation de son Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, M. le Maire sollicite à cet effet l'accord de l'assemblée,

soit un total de 1 852 219 € ventilés par opération.

Ayant établi d'une part, la portée majeure de cette mesure qui est de permettre le règlement de certaines dépenses d'investissement essentielles et la poursuite de projets déjà engagés, et soulignés d'autre part, que ces crédits seront inscrits au budget lors de son adoption,

l'autorisation demandée précisant le montant de l'affectation des dits crédits, M. le Maire propose que les dépenses engagées soient ventilées sur les opérations suivantes :

Opération 9001 – Hôtel Ville / serv. délégués	134 633 €
Opération 9002 – Voirie / réseaux	489 500 €
Opération 9003 – Education petite enfance	87 925 €
Opération 9004 – Installations sportives	419 094 €
Opération 9006 – Aménagement urbain	460 028 €
Opération 9007 – Serv. techniques et TRI	132 500 €
Opération 9009 – MDA / Halle aux grains	29 585 €
Opération 9011 – Bâtiments Communaux	98 954 €

Après avis de la Commission des Finances en date du 29 novembre 2022,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement ci-dessus proposées avant le vote du budget Ville 2023 et conformément aux dispositions de la loi du 21 février 1996.

ADOpte A L'UNANIMITE

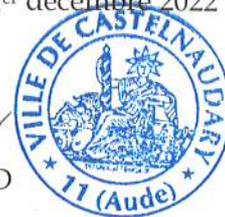
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 1^{er} décembre 2022

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le **13 DEC. 2022**

Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le : **09 DEC. 2022**

Par publication le : **13 DEC. 2022**

Par délégation,
Le Directeur Général des Services

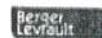
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le



ID : 011-211100763-20221201-DB2022257-DE